



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Télécopieur de soumission : 1-866-246-6893
Courriel de soumission :
soumissionsouest-bidswest@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 001 À UNE
DEMANDE DE PROPOSITION**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :
Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Calgary, AB

Titre : Programme d'entretien supplémentaire - Inspections, essais et entretien aux fins de conformité aux codes - Protection Incendie et Sécurité des Personnes – Agence Parcs Canada	
N° de l'invitation : 5P420-23-0031/A	Date : 12 juillet 2023
N° de modification : 001	
N° de référence du client : n/a	
N° de référence de SEAG : cb-6879-55409474	

L'invitation prend fin : À : 14 h Le : 21 juillet 2023	Fuseau horaire : HAR
---	--------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Andrea McGraw-Alcock	
N° de téléphone : 587-436-5908	N° de télécopieur : 1-866-246-6893
Courriel : andrea.mcgraw-alcock@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir la DDP	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	Courriel :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P420-23-0031/A

N° de la modification :
001

Autorité contractante :
Andrea McGraw-Alcock

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Programme d'entretien supplémentaire - Inspections, essais et entretien aux fins de conformité
aux codes – Protection Incendie et Sécurité des Personnes - Agence Parcs Canada

Modification 001

Cette modification vise à fournir des réponses aux questions des soumissionnaires et modifier les documents de la région B – Québec afin de supprimer le lieu historique national du Fort-Lennox.

- A. Questions et réponses.
- B. Modifier Annexe 1 – Liste des biens – Région B – Québec.
- C. Modifier Annexe B – Base de paiement – Région B – Québec.

A. Questions et réponses

Q1 En ce qui concerne le nombre de systèmes de gicleurs par bâtiment, je remarque que le « oui » semble compter pour un système, n'est-ce pas?

R1 Affirmatif, « oui » signifie au moins un système.

Q2 (Québec) Pouvez-vous fournir le type de système de gicleurs?

R2 Réponse :

Lieu historique national du Canada du Fort-Chambly (Numéro d'actif 24030) – 1 x système de gicleurs automatiques sous eau + 1 x système de gicleurs automatiques sous air

Lieu historique national du Canada des Forges-du Saint Maurice (Numéro d'actif 24181) – 1 x système de gicleurs automatiques sous eau

Lieu historique national du Canada de Sir-George-Étienne Cartier (Numéro d'actif 24345) – 1 x système de gicleurs automatiques sous eau

Fort-Lennox, Lieu historique national du Canada (Numéro d'actif 24120) - Il n'y a pas de système de gicleurs dans ce bâtiment.

Forillon Parc national du Canada (Numéro d'actif 23835) – 1 x système de gicleurs automatiques sous eau

Veillez noter que les quatre (4) inspections requises au lieu historique national du Fort-Lennox doivent être retirées de l'exigence (voir les modifications supplémentaires à l'appendice 1 et à l'annexe B).

Q3 Avez-vous le nombre de valves et débit par système?

R3 Information non disponible.

Q4 Serait-il possible d'obtenir des rapports de système de gicleurs pour les sites du Québec ?

R4 Information non disponible.

Q5 Vous mentionnez que cela doit se faire selon les codes de l'Alberta, est-ce la même chose pour les lots du Québec?

R5. Conformément au point "2.4 Lois applicables", le soumissionnaire peut proposer une autre province ou un autre territoire pour les régions qu'il soumet dans le cadre de son offre. Toutefois, conformément à l'annexe A - Énoncé des travaux, les codes et normes fédéraux, provinciaux et territoriaux s'appliqueront à l'emplacement des travaux.

Q6 Est-ce possible d'avoir les derniers rapports pour savoir les quantités et les modèles ?

R6 Information non disponible.

Q7 Est-ce possible de savoir le nombre d'inspections requises ?

R7 Veuillez consulter l'annexe 1 de chaque région et l'annexe B – Base de paiement connexe pour connaître le nombre d'inspections.

N° de l'invitation :
5P420-23-0031/A

N° de la modification :
001

Autorité contractante :
Andrea McGraw-Alcock

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Programme d'entretien supplémentaire - Inspections, essais et entretien aux fins de conformité aux codes – Protection Incendie et Sécurité des Personnes - Agence Parcs Canada

B. Modifier Annexe 1 – Liste des biens – Région B – Québec

L'Annexe 1 – Liste des biens – Région B de la demande de soumissions 5P420-23-0031/A, intitulé « Programme d'entretien supplémentaire - Inspections, essais et entretien aux fins de conformité aux codes – Protection Incendie et Sécurité des Personnes - Agence Parcs Canada » est modifiée comme indiqué dans le présent document.

Les soumissionnaires DOIVENT présenter leur soumission conformément aux modifications à l'Annexe 1 inclus dans les présentes. Les soumissions qui ne sont pas présentées conformément à la présente modification seront jugées non conformes aux exigences de la demande de soumissions.

À l'annexe 1 - Région B - Liste des évaluations, **SUPPRIMER** la colonne et les quatre (4) inspections connexes qui devaient avoir lieu au lieu historique national du Fort-Lennox.

Les inspections requises, surlignées en "vert", sont réduites de quatre (4). Il n'y a plus de « pompes à incendie » à inspecter et elles sont retirées de la région B (voir les modifications de la base de paiement ci-dessous).

C. Modifier Annexe B – Base de Paiement - Région B

Le Base de Paiement – Région B à l'annexe B de la demande de soumissions 5P420-23-0031/A, intitulé « Programme d'entretien supplémentaire - Inspections, essais et entretien aux fins de conformité aux codes – Protection Incendie et Sécurité des Personnes - Agence Parcs Canada » est supprimé au complet et remplacé par le Base de Paiement – Région B conformément à la pièce jointe « Am01-FR-Annexe B-PISP-base de paiement-Région B.pdf ».

Les soumissionnaires DOIVENT présenter leur soumission conformément à le Base de Paiement conformément à la pièce jointe « Am01-FR-Annexe B-PISP-base de paiement-Région B.pdf ». Les soumissions qui ne sont pas présentées conformément à la présente modification seront jugées non conformes aux exigences de la demande de soumissions.

Les modifications sont indiquées en **rouge**.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DE MEURENT INCHANGÉES.
